

Motion de la commission des arts et de la culture: «Pour une augmentation des crédits de la Ville de Genève à la création cinématographique».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 3 juin 2003, dans le rapport M-286 A)

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de poursuivre une politique dynamique d'aide à la création cinématographique.